

*PREMIERE TABLE RONDE*  
*A QUOI SERT UNE DEFINITION DU MUSEE POUR/PAR L'ICOM ?*

*Participants* : Daniele Jalla (*ICOM Italie*), Arja van Veldhuizen (*ICOM Pays-Bas*) Marie-Clarté O'Neill (*CECA*), Philippe Büttner (*ICOM Suisse*), Markus Walz (*ICOM Allemagne*), Ech-Cherki Dahmali (*ICOM Maroc, ICOM Arab*)

*Modératrice* : Emilie Girard, *directrice scientifique et des collections du MuCem.*

*Rapporteure* : Céline Chanas, *présidente de la FEMS.*

**Emilie Girard** – Je vous prie d'excuser **Luis Raposo, président d'ICOM Europe**, retenu au dernier moment par une affaire qui apportera peut-être un éclairage à nos discussions. En effet, il a été convoqué par la commission de la culture de l'Assemblée de la République portugaise pour être entendu à la suite de la décision prise par la secrétaire d'État à la culture de prêter des collections d'un musée national, même contre l'avis formel de la directrice, pour servir de décoration dans le hall, le bar et les couloirs d'un hôtel. Je vais donner lecture du texte qu'il a préparé :

« Pourquoi l'ICOM a-t-il besoin d'établir une définition du musée ? Pour rivaliser avec des académiciens, des militants ou des philosophes contemporains ? Pour maintenir l'unité de cette communauté de professionnels vaste et extrêmement hétérogène, que composent ceux qui travaillent à l'intérieur des musées de l'aube au coucher du soleil ? Ou encore pour fournir une référence utile dans la vie pratique et peut-être en premier lieu dans les cadres institutionnels et législatifs de chaque pays ?

Vous allez en discuter. Mais s'il vous semble bien que cette définition du musée par l'ICOM a une portée professionnelle et normative, alors elle se doit de répondre aux critères suivants.

Elle doit être brève et rédigée en termes clairs. On doit certes avoir à l'esprit une certaine peur du « non-dit », d'où le recours à des formulations plus englobantes, mais parfois naïves, la recherche du *multa paucis*. Mais à vouloir trop inclure, on risque aussi d'exclure. Les meilleures définitions sont les plus simples, surtout si l'on entend les appliquer dans un large champ social.

Elle doit être axée sur ce qui constitue la singularité des musées : leurs fonctions traditionnelles restent le terrain d'entente de toutes les manières « d'être musée ». Conserver la pertinence de l'ICOM et l'adhésion des professionnels oblige à nous concentrer sur ce qui nous unit tous, non sur ce qui nous divise, sur ce qui change d'une région à l'autre, d'une « école » à une autre, d'un système politique à un autre.

Elle doit être socialement pertinente. Nous ne voulons pas que son usage soit réservé au milieu des musées. Non, nous nous adressons aussi à la société, organisée en communautés à de multiples niveaux, des ONG aux agences gouvernementales et aux organes politiques. Notre définition doit être conçue pour être facilement adoptée par une immense diversité d'acteurs possibles.

On peut d'ailleurs se demander si l'on souhaite simplement mettre à jour la définition actuelle, sans forcément considérer « les perspectives et les potentiels » à venir des musées et de la société. Aussi, afin de préparer un débat éclairé et représentatif, conduit selon un processus complètement démocratique, importe-t-il de faire circuler à l'avance toutes les réflexions et propositions émanant des organes fondamentaux de l'ICOM que sont les comités nationaux et internationaux, et de trouver une méthode permettant leur organisation rationnelle.

Dans cette optique, il convient de faire un choix initial : voulons-nous prendre pour base la définition actuelle, comme cela a toujours été fait dans le passé, ou voulons-nous adopter une toute nouvelle définition avec une phraséologie à la mode ?

Quelle que soit l'option choisie, il faudra organiser les propositions pour en assurer l'examen et finalement procéder au vote étape par étape, selon des procédures claires et rationnelles à chaque niveau. Puissions-nous, chers collègues, contribuer à une telle rationalité, préservant ainsi l'unité interne de l'ICOM et sa pertinence pour l'ensemble de la société. »

**Emilie Girard** – Après vous avoir fait part du vœu de Luis Raposo, je propose à chacun de répondre brièvement à trois questions. D'abord, à qui, selon vous, doit s'adresser la définition du musée de l'ICOM ? N'est-elle qu'un repère pour les membres de l'association, une sorte de fondement utile pour définir qui peut ou ne peut pas y adhérer, ou a-t-elle vocation, plus largement, à servir de norme sur le plan légal et normatif pour l'ensemble de la profession, comme c'est déjà le cas dans certains pays ?

**Marie-Clarté O'Neill** – La question est essentielle, car selon que cette définition aura un usage interne ou sera tournée vers l'extérieur, on l'écrira très différemment. À usage externe, une définition courte, précise aura un impact sur le cadre administratif et les aspects financiers. Pensée comme un outil interne pour développer nos propres actions, elle pourra plus aisément aller dans le sens de la nouvelle proposition qui est, au fond, un exposé de valeurs et permet de rapprocher des notions classiques dans l'enseignement de la muséologie – inclusion, bien-être – du vocabulaire qui a cours dans les musées. On se rapproche alors d'un code de déontologie ou d'une lettre de mission.

**Markus Walz** – Au départ, la définition des musées servait à déterminer qui pouvait ou non adhérer à l'ICOM. La question est dépassée avec le nouvel article 3, section 2, des statuts de 2007, qui ouvre l'adhésion de façon quasi illimitée à toutes sortes d'institutions. La définition doit donc avoir un autre objet. Mais, à mes yeux, elle ne peut être une énumération encyclopédique. En Allemagne et ailleurs, d'autres organisations de musées sélectionnent leurs membres en fonction de la définition de l'ICOM. C'est donc une sorte de texte de base commun, utilisé aussi pour l'attribution de subventions et les décisions de sociétés privées concernant leurs fondations. Si ces utilisateurs extérieurs, et privés, n'adhèrent pas à la nouvelle définition proposée, le seul critère actuel et général disparaîtra.

**Arja Van Veldhuizen** – Comme je l'ai fait ce matin, je vous transmets les avis collectés auprès de nos membres. Certains estiment que c'est au public de savoir ce qu'il attend d'un musée, et beaucoup qu'une définition a surtout une utilité pour les autorités administratives et les sources de subventions – ils sont nombreux à attacher une importance particulière à la question du financement. Mais un certain nombre juge aussi que la définition du musée est importante pour nous-mêmes, avec des points de vue cependant quelque peu contradictoires. Pour certains, la définition est un label de qualité permettant de décider qui peut être membre de l'ICOM ; pour d'autres, en particulier ceux qui sont favorables à la nouvelle définition, il doit s'agir avant tout d'une source d'inspiration. Certains enfin s'inquiètent que cette nouvelle proposition aboutisse à l'exclusion de petites institutions ou des collections très spécifiques, ce qu'ils ne souhaitent pas.

**Philippe Büttner** – Élaborer une définition, à portée interne ou valable pour l'extérieur, porte à mes yeux un risque de scission. J'ai assisté à la conférence de Kyoto et l'impression que j'en ai retirée est que nous sommes en train de perdre le groupe qui est favorable à la nouvelle définition. Seules deux personnes, Juliette Raoul-Duval et Mathew Trinkka, le directeur du musée de Canberra, ont tenté de jeter des ponts. Et aujourd'hui ne sont présents pratiquement que des adversaires de la nouvelle définition, dont je fais partie. Comment garder tous les membres de l'ICOM à bord ? La difficulté est grande et je m'en inquiète.

Que faire, alors ? Le Kunsthaus de Zurich, dont je suis l'un des responsables, possède essentiellement des collections de peinture et de sculpture occidentales du XIII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècles. Nous avons commencé à acheter des œuvres de pays d'autres régions du monde, comme l'Afrique du Sud, et j'ai constaté que cela nous fait mieux comprendre certaines œuvres qui figurent dans nos collections, telles les marines hollandaises du XVII<sup>ème</sup> siècle : les revoir dans la perspective d'un marché aux esclaves ouvre une fenêtre. C'est sur ce genre de terrain que l'on peut retrouver les partisans de la nouvelle définition même si, à mes yeux, elle est très idéologique.

Ce qui fait défaut, sans doute, c'est la prise en compte du développement accéléré que connaît le monde des musées. La proposition de nouvelle définition va beaucoup trop loin, vers un monde où le musée est facultatif. Néanmoins, il faudrait élargir notre définition actuelle, préciser « *acquiring, conserving, researching, communicating and exhibiting* » par « *in a way that respects changes in the societies* ». Il faut, en restant fidèles aux bases de la définition actuelle de l'ICOM, faire un pas vers ces collègues qui ressentent le besoin d'un changement, tout en allant trop loin.

**Emilie Girard** – Ce besoin d'union, nous le ressentons tous.

**Daniele Jalla** – J'approuve Markus Walz et j'insiste sur le lien entre définition et code de déontologie. Dans un musée, la déontologie c'est la muséologie ; or j'ai l'impression que la définition proposée est bien plus muséographique que muséologique. Voyez la place accordée aux espaces, une réalité physique qui ne devrait pas figurer dans une définition, laquelle est par nature abstraite. Je souligne au passage qu'en Italie, nous avons lutté vingt ans pour qu'on tienne compte de la définition de l'ICOM dans une loi. Alors, vouloir la changer maintenant et introduire des espaces « polyphoniques », imaginez le bazar !

**Emilie Girard** – Dans l'esprit de ce que vient de proposer Philippe Büttner, une définition doit-elle évoluer avec le temps, en suivant les évolutions de la société, en adoptant le vocabulaire et la phraséologie qui sont « tendance » ? La définition de 2007 fonctionne. Faut-il vraiment tout remettre à plat ?

**Marie-Clarté O'Neill** – Il serait bon, avant toute chose, de faire ce qui est écrit ! Je m'occupe de médiation depuis très longtemps et je constate que les gens qui s'occupent « des publics » et dont on parle tant ont un statut minable : la majorité d'entre eux n'ont pas de contrat à durée indéterminée, sont payés au lance-pierre et ont beaucoup de mal à entrer dans certains comités nationaux faute de pouvoir justifier d'un nombre suffisant d'heures de travail dans les musées. Si l'on a de super-ambitions pour « le bien-être planétaire », si l'on accorde autant d'importance qu'on le dit aux questions sociales et aux publics, alors un problème réel se pose quant au statut administratif et financier de ceux qui couvrent ces fonctions prétendument essentielles.

**Markus Walz** – Les expressions définissant le musée doivent-elles suivre la mode ? À mon avis, une définition est bonne si elle contient des termes fondamentaux valables pendant un temps très long. L'historienne de l'art Bénédicte Savoy observe que les galeries des palais princiers allemands du XVIII<sup>ème</sup> siècle présentaient les caractéristiques principales incluses dans la définition actuelle du musée – une définition qui a toute chance d'être bonne si elle sert depuis deux siècles au moins et encore maintenant. Le problème n'est pas dans les mots utilisés pour définir « le bien-être planétaire » mais dans le fait que l'on aurait bien du mal à trouver à cette expression un contenu il y a cinquante ans. Quand on entreprend de définir une situation qui nous est contemporaine, on ne peut être certain que la définition choisie sera encore pertinente une décennie plus tard. Il y a dix ans, personne n'avait idée de ce que pouvait être un smartphone ; demandez maintenant à des jeunes gens de composer un numéro

sur un cadran téléphonique à l'ancienne, ils n'auront aucune idée de ce dont vous parlez. Pour les musées comme pour les télécommunications, il faut une définition valable pour une très longue durée.

**Arja van Veldhuizen** – La plupart des membres néerlandais considèrent que la définition du musée doit être modernisée, mais les opinions varient beaucoup sur la direction que l'évolution devrait prendre. Les jeunes gens, particulièrement, considèrent la définition actuelle insatisfaisante parce que trop descriptive, poussiéreuse et vieillotte. Certains estiment qu'on pourrait la revitaliser en gardant les mots qu'elle contient mais en mentionnant aussi le rôle social du musée et l'importance du développement participatif. Dans le même temps, beaucoup de membres, aux Pays-Bas également, ont peur du changement. L'un d'entre eux observe que même si la définition en vigueur ne trouve pas à s'appliquer dans les pays qui connaissent une situation difficile, il n'est pas certain qu'une nouvelle définition règle le problème. Un autre membre considère que l'expression « au service de la société » figurant dans la définition actuelle exclut de fait l'idée de « lieux de démocratisation inclusifs et polyphoniques ». Un autre encore juge cette expression dépassée en ce qu'elle suggère une communication à sens unique entre le musée et son public ; il pense qu'une nouvelle définition devrait traduire des relations dans les deux sens. Aux Pays-Bas, les avis sont donc multiples.

**Daniele Jalla** – La définition du musée doit-elle évoluer ? Le problème tient à ce qu'un musée particulier appartient au genre « institution » mais n'en est pas une. Après avoir défini le musée comme une « collection ouverte au public » en 1946, l'ICOM l'a défini comme un « institut » en 1951. Et depuis 2007, comme chacun le sait ici, la définition du musée est celle qui suit : « Une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ». Je commenterai brièvement les termes essentiels. Comme l'a justement indiqué le professeur Chiss, le musée est une institution mais les musées sont des instituts, des établissements ; or, passer du singulier – « institution » – au pluriel – « instituts » – est un exercice compliqué. Une institution, c'est un comportement objectivé, raison pour laquelle, quand Louis-Jean Gachet menait des enquêtes ethnographiques en Savoie dans les années 1970, que les gens lui demandaient : « D'où venez-vous ? » et qu'il répondait : « Je viens du musée », on lui disait : « J'ai des choses pour vous ». Voilà ce qu'est le musée-institution : quelque chose qui existe même si on ne le fréquente pas, une institution de la modernité. Passer d'« institut » à « institution » était un saut intéressant mais cela suppose de reconnaître que le musée n'est ni un lieu ni une collection mais un sujet juridique, une *universitas rerum et bonorum*.

Que dire du qualificatif « permanent » sinon que la permanence est l'une des spécificités de l'institution muséale ? La formule « ouverte au public » gagnerait à être remplacée par « accessible à tous », et le mot « développement » à être complété par l'adjectif « durable ». Il serait bon, d'autre part, de supprimer la distinction actuellement faite entre « patrimoine matériel et patrimoine immatériel de l'humanité et de son environnement », terminologie archaïque, pour en venir à la formule plus simple et plus globale de « patrimoine culturel ».

S'agissant des fonctions du musée, les Français parlent de « transmettre » – c'est le futur que l'on vise – et les Anglais de « communiquer » – c'est du présent qu'il s'agit. On pourrait envisager, par une sorte de jugement de Salomon, d'inclure les deux mots dans la définition. On observe d'autre part que les musées français « acquièrent » un patrimoine – une attitude de

propriétaire. Au Royaume-Uni, on préfère l'expression « *hold in trust* », qui met l'accent sur la responsabilité du musée, dans une perspective muséale où la collection est élargie au patrimoine culturel hors les murs, paysages culturels compris ; il faut y réfléchir.

Le problème principal est peut-être celui des finalités du musée. On parle actuellement d'« étude, d'éducation et de délectation ». Qui dit « étude » et « délectation » prend la personne pour sujet, mais qui parle d'« éducation » donne à penser que le sujet est le musée ; peut-on imaginer de remplacer « éducation » par « connaissance » ou « expérience » pour inverser la relation ? Je ne sais mais, au moment où l'on pense plus à la médiation qu'à l'éducation, il faut s'interroger. Enfin, dans sa définition, adoptée en 1998, l'Association des musées britanniques, utilise le mot *learning* – mais il est placé avant « délectation » ; pourquoi, au sein d'une même organisation, emploie-t-on les mots dans un ordre différent selon les langues utilisées ?

**Philippe Büttner** – Je ne suis pas du tout d'accord avec vous : le problème n'est pas dans les mots, mais dans les attitudes derrière les mots. Pour ma part, je suis contre les termes choisis par nos collègues dans la proposition de définition qu'ils ont faite, mais je peux comprendre certaines de leurs préoccupations. Si l'on s'en tient aux mots, on ne réparera pas la fracture qui s'est créée au sein de l'ICOM.

**Ech-Cherki Dahmali, ICOM Maroc (via Skype)** – Je remercie le comité permanent pour la définition du musée (MDPP) du travail qu'il a accompli. La définition actuelle n'est pas idéale et je félicite le conseil d'administration de l'ICOM d'avoir songé à la réviser. Mais après que cet effort a été fourni et qu'une proposition de définition a été présentée, un problème s'est posé, qui a plusieurs origines. La première, c'est l'utilisation de la définition par l'ICOM comme outil de gouvernance pour accepter ou refuser les adhésions. D'autre part, l'ICOM voudrait s'adresser à un large public – les profanes – et les auteurs de la proposition n'ont pas pu faire la différence entre une définition interne et une définition destinée à la société dans son ensemble. De plus, pour être lisible et visible, le texte doit être plus court et plus clair que ne l'est celui qui a été proposé. Si l'on veut compléter la définition qui, pour être connue de tous, doit rester simple, il faut le faire dans le code de déontologie et dans les statuts de l'ICOM. Et encore : le début du texte proposé contient des expressions vagues et très politisées que l'on aura le plus grand mal à traduire exactement dans d'autres langues, l'arabe par exemple. Par ailleurs, ces termes politiques effrayeront les futurs membres éventuels qui, au moment de présenter leur demande d'adhésion, penseront que l'organisation est politisée elle aussi, ce qui leur posera un problème. Enfin, un musée doit rester permanent ; il est donc primordial de conserver ce mot.

**Emilie Girard** – Quels termes indispensables doivent être maintenus dans la définition du musée pour que l'ICOM reste unie ? Faut-il faire table rase du passé ou actualiser l'existant ? Quelle place donner à la collection et au travail scientifique dans la nouvelle définition ? Comment les comités nationaux et internationaux peuvent-ils participer à ce travail ?

**Marie-Clarté O'Neill** – Il y a la réalité et les mots pour la dire. On le voit dans les documents de l'ICOM : selon qu'ils sont rédigés dans l'une ou l'autre des trois langues officielles de l'organisation, les termes utilisés sont très différents et le sens dévie. Il faut donc se cramponner aux fonctions essentielles du musée et changer certains des mots pour les dire. Ainsi pourrait-on modifier le mot « étudie » qui figure dans la définition actuelle pour mieux mettre en valeur la fonction du musée comme lieu de travail sur les collections et d'approfondissement de la recherche. Pour ce qui est du « public », un très fort glissement

sémantique a eu lieu ces dernières années et l'on mélange bien des choses en matière d'éducation muséale, domaine dans lequel on confond le but visé, l'action et les moyens de l'accomplir, si bien que le terme « éducation » est utilisé à mauvais escient – sans même parler du terme « médiation », qui est un moyen et non un but en soi, contrairement à l'éducation. Enfin, à l'ère des nouvelles technologies, faut-il continuer de dire que le musée « expose » ou bien qu'il « communique » ? Faut-il utiliser les deux mots conjointement ? Il convient de déterminer quelles sont les fonctions essentielles du musée, comment les hiérarchiser et avec quels mots les dire selon les langues, en ne cherchant pas une traduction parfaite mais une adaptation.

**Philippe Büttner** – Pourquoi, dans la proposition de nouvelle définition, le mot « éducation » a-t-il disparu ? Voilà qui rappelle la célèbre chanson *We don't need no education* des Pink Floyd. C'est ce qui transparaît dans cette définition et c'est, au fond, l'admiration de l'ignorance : les gens n'ayant pas eu l'occasion d'apprendre, on ne va quand même pas les frustrer en leur donnant une éducation, on va se mettre à leur niveau pour ne pas être impolis. Cette conception complètement différente de l'importance de l'éducation est assez dramatique.

**Marie-Clarté O'Neill** – Et c'est un contresens, car l'éducation ne vise pas à bourrer la tête des gens de notions et de faits, mais à élever – au sens de « faire grandir » – la société. Voilà pourquoi il ne faut surtout pas supprimer ce terme, puisque c'est ce à quoi servent les musées.

**Arja van Veldhuizen** – Membre du comité pour l'éducation et l'action culturelle (CECA) de l'ICOM, j'approuve ce qui vient d'être dit : il faut distinguer le bourrage de crâne de l'éducation qui sert à faire grandir. Ayant recherché les mots utilisés par les éducateurs des pays membres j'ai constaté que le mot « éducation » a effectivement les deux significations ; or, il y a une grande différence entre « enseigner » et « faire grandir ». Aux Pays-Bas aussi, nombreux sont ceux qui attachent une connotation ancienne au terme « éducation ». L'enquête « *CECA vocabulary* » relative aux significations anciennes et nouvelles de l'éducation montre que dans une très grande majorité de pays les éducateurs préféreraient que le mot « éducation » soit entendu comme un engagement – « *involvement* » –, une communication allant dans les deux sens pour permettre aux gens de grandir.

**Markus Walz** – Vous soulignez par ces propos la difficulté qu'il y a à traduire en français ou en anglais le merveilleux mot allemand *Bildung*. Ce terme reflète une conception philosophique du début du XIX<sup>ème</sup> siècle : aider à grandir. Il ne s'agit pas d'éduquer au sens où l'on impose une masse de connaissances mais d'aider à la formation de soi.

**Arja van Veldhuizen** – Il y a deux manières de résoudre le problème : choisir de nouveaux mots ou donner aux mots un nouveau sens. De nombreux éducateurs, dans les musées, sont dans une situation précaire, et si le mot « éducation » disparaît de la définition du musée, leur profession peut disparaître. Mais on ne peut bien entendu réfléchir à une nouvelle définition sur la base de la peur.

Le terme *enjoyment* a également suscité pas mal de réactions aux Pays-Bas, en particulier de la part des institutions mémorielles ; on a suggéré de le remplacer par *involvement*, *enlightenment*, *enrichment*, que l'on peut peut-être rassembler par une autre notion, éducative, pour mentionner l'épanouissement des individus. Un autre terme a provoqué des réactions, celui de *stewardship*, pas seulement dans un contexte éducatif mais en raison d'une conscience très vive du fait que cette définition ne sera pas valable seulement pour les musées actuels mais aussi pour les générations à venir.

Certains ont aussi posé la question, que nous n'avons pas encore abordée ici : un musée devra-t-il satisfaire à toutes les exigences que comporte la nouvelle définition, en s'inscrivant dans le champ muséal global ? Concrètement, le responsable d'un musée de timbres-poste demande si son institution devra vraiment contribuer au bien-être global... Lui répondra-t-on qu'il peut s'en dispenser parce que d'autres s'en chargeront ? Dire à de petits musées exposant des collections particulières que les autres vont le faire est toujours un peu dangereux.

Pour terminer, je citerai encore deux de nos membres. L'un disait qu'en interrogeant beaucoup de gens, on obtiendra toujours beaucoup de réponses différentes. Mais on en a besoin, et c'est à la fois une faiblesse et une force. Et l'autre de constater : « Je trouve cela tellement dans le genre de l'ICOM ! »

**Emilie Girard** – Mais a-t-on vraiment envie de « faire tellement ICOM » ? Il faut se le demander. Markus Walz souhaitera peut-être commenter cette abondance de termes ?

**Markus Walz** – Ce que je propose, tout simplement, c'est de ne pas se contenter de prendre en compte le « cœur de métier » de l'ICOM, mais de s'intéresser aussi à ses franges, ses zones frontières : si l'ICOM donne une définition du musée, celle-ci doit englober tous les musées, les grands comme les petits, et les musées spécialisés. Dans cette perspective, la moitié des termes inclus dans la nouvelle définition doivent disparaître car ils sont éliminatoires et la définition ne couvrira plus tous les musées.

Je doute vraiment qu'un artiste-commissaire, une fonction tout à fait neuve dans le monde des professionnels des musées, ait des réticences à collaborer avec des communautés variées. Il fait, avec d'autres gens, un travail qui est bien « polyphonique ».

D'autre part, que faire du terme « *acquiring* » ? Après tout, les bâtiments historiques ont leur collection, point : ils n'achètent rien. Et puis, « *researching* » est un des éléments de la définition proposée, mais « *documenting* » ne l'est pas. Pourtant, nombre de musées font bien de la documentation, sans avoir les moyens de faire de la recherche. En Allemagne, nous avons trois mille musées dans ce cas ; que veut-on en faire ?

**Emilie Girard** – Comment trouver ces éléments qui permettent de définir un plus petit dénominateur commun du musée dans l'ICOM ? Daniele Jalla y a peut-être réfléchi ?

**Daniele Jalla** – Déblayons le terrain : la nouvelle proposition n'est pas une « définition ». Considérons-là plutôt comme une base sur laquelle discuter d'un « manifeste ». Par exemple, je n'y trouve pas la notion de « paysage culturel », alors même que nous avons voté, lors de la conférence générale de Milan, que tout document de l'ICOM devait le mentionner.

Pour discuter de la définition, j'aimerais qu'on s'accorde sur une méthode. Reprenons la proposition qui nous est faite, d'accord. Mais y figurent des mots qui sont, en fait, inacceptables. Je pense à « développement » – pour être complet, ce devrait être « développement durable » : c'est là un objectif fixé par l'ONU, non une position politique.

Une possibilité est d'introduire de nouveaux éléments dans une définition ; une autre est de l'accompagner de commentaires. Ainsi la *Museums Association* britannique a publié une très courte définition assortie d'explications – par exemple sur la différence entre institut et institution. Une autre possibilité encore est de lier cette discussion à la définition d'un code d'éthique. Ce qu'il nous faut donc, c'est une sorte de jardin d'Eden, une définition-cadre assortie, en annexe, d'éléments déontologiques. En effet, quand on discute d'éducation, c'est moins d'un concept qu'il s'agit que d'une attitude, d'une vision même. Le musée est un lieu de négociation de significations, à partir de visions patrimoniales différentes.

Il me semble aussi que nous devons constituer des groupes plurilinguistiques. Les membres de l'ICOM ne pratiquent pas seulement trois langues, mais plutôt 120. On se confronterait ainsi à la diversité culturelle à partir de mots qui expriment une vision dans sa réalité locale. Voilà une œuvre qui serait passionnante, et tout aussi inclusive et coopérative.

À mes yeux, il est arrogant, voire dictatorial, de nous lâcher ainsi une définition dont nous ne savons ni d'où elle sort, ni comment. Des quelque 270 propositions de définition élaborées par les comités nationaux et internationaux de l'ICOM on ne trouve aucune trace. L'ICOM est une Babel. Profitons-en pour expérimenter – et nous les premiers, certes – ce que signifie la diversité. Ainsi, *Bildung* signifie bien autre chose que « éducation, formation, inspiration ». Il est bien des notions sur lesquelles se pencher, sans modifier la définition, mais en s'interrogeant sur ce que nous y mettons.

**Marie-Clarté O'Neill** – S'agissant des traductions, depuis huit ans, le CECA utilise un outil, d'une quinzaine de pages, les « *best practices* », pour accompagner ceux qui lancent des initiatives éducatives ou culturelles. Nous avons ainsi mesuré les difficultés du trilinguisme. J'ai rédigé l'essentiel en français, et les adaptations en anglais et en espagnol ont déjà rencontré bien des difficultés. Actuellement, nous disposons d'une douzaine de versions, en chinois et en arménien par exemple. Nous avons ainsi constaté que, selon la langue d'arrivée, mieux valait partir du français, de l'anglais ou de l'espagnol. C'est dire combien les concepts initiaux doivent être clairs, car viennent ensuite les problèmes de terminologie selon les langues.

**Guillaume Lecointre, professeur au Museum national d'histoire naturelle** – Il y a certes de petits musées qui ne font pas de recherche, et il faut les inclure. Si la référence à l'« éducation » peut prêter à interprétation, je pense que le mot « connaissance » peut servir de socle commun. Marie-Clarté O'Neill a dit ce matin que le musée fournit des preuves accompagnées d'interprétation avertie du patrimoine. Cette formule inclut beaucoup de musées, dans leur diversité, et l'interprétation en question est « avertie » grâce à la connaissance. L'objet présenté au public reste inintelligible sans la mise en œuvre des connaissances qui lui donnent sens. Pour moi, la connaissance doit figurer dans la définition du musée. Définir c'est exclure, a dit le professeur Chiss. Pour ma part, je veux voir exclues les déviations et manipulations idéologiques, par exemple par les nativistes du Kentucky ou de Californie, qui sont autant d'offenses à un musée comme celui dans lequel nous nous trouvons. Ce sont les connaissances qui peuvent servir de rempart contre la manipulation dans un musée ; et une démocratie ne peut exister sans un socle de connaissances commun. J'ai eu le sentiment que le terme « connaissance » apparaît peu dans les propositions des comités. Pourtant, si un musée n'est pas obligé de faire de la recherche, il mobilise un ensemble de connaissances et, sans même avoir une tâche éducative affirmée, tient sur les objets un discours de connaissance.

**Burçak Madran** – J'insiste sur les difficultés de traduction – les collègues travaillant en différentes langues asiatiques à Kyoto l'ont bien dit. En Turquie même, nous avons du mal avec certaines formules de la définition en anglais ou en français : parler en turc de « dialogue critique » a une connotation tout à fait négative. Il nous faut donc inventer des formulations qui, dès lors, s'éloignent de la définition initiale du musée.

**Helen Bieri Thomson, ICOM Suisse** – La proposition de nouvelle définition vise en particulier à remplacer le terme « exposer » par « communiquer ». A l'époque où tout le monde fait de la communication, ce serait perdre toute crédibilité, alors que nous nous fondons sur les preuves, la connaissance. Et s'il y a une chose que le musée fait encore, et plus forcément les autres, ce sont des expositions. Alors, gardons au moins le terme « exposer ».



**Sergio Servellón, ICOM Belgique** – On a assez peu abordé la question de savoir comment parler aux collègues qui soutiennent une autre définition et établir des ponts entre nous. C'est une question de politique interne et de méthodologie. Il y a rupture de paradigme entre les tenants des études critiques du patrimoine culturel – *critical heritage studies* – et la muséologie traditionnelle. En l'absence de vrai dialogue sur le plan universitaire, la confrontation s'est déplacée sur le plan pratique, par exemple dans le choix d'une définition du musée. C'est un mauvais champ de bataille, qui cantonne l'opposition à un plan étroitement symbolique.

Le problème, c'est qu'une vaste question de nature théorique a été gérée par une organisation dont la gouvernance est faible et où, traditionnellement, les décisions sont prises en coulisses. De grandes institutions ne s'impliquent pas ; des collègues privilégiant l'orientation critique ont tenté une sorte de coup d'état symbolique, mais ils ont échoué. Si les forces restent en présence, si l'on s'en tient à la même gouvernance, il n'y aura guère de moyens de jeter des ponts. Pour le faire, deux choses me semblent nécessaires. La première est d'assurer la transparence, ce qui passe par un renforcement de l'assemblée générale, avec des comités nationaux et internationaux qui s'impliquent et par la limitation des pouvoirs des organes administratifs et des instances mondiales. En second lieu, la confrontation universitaire doit avoir lieu pour permettre de dégager des bases communes à ces deux groupes.

**Emilie Girard** – Comment élaborer une vision commune ? Nous y reviendrons dans la table ronde suivante. Je laisse maintenant Céline Chanas rapporter nos travaux.

**Céline Chanas** – J'essaierai de synthétiser les points de vue exprimés sur trois questions principales. D'abord, à quoi sert une définition des musées pour et par l'ICOM ? Après l'introduction de Luis Raposo, le consensus s'est fait entre les intervenants pour privilégier une définition simple axée sur la singularité des musées, qui dise beaucoup en peu de mots, qui rassemble et soit socialement pertinente. Ensuite, à qui est destinée cette définition ? Deux solutions se sont dégagées, exclusives l'une de l'autre et qui commandent l'orientation de la définition : une définition à l'usage interne, une autre tournée vers l'extérieur et utile par exemple dans des pays qui n'ont pas de cadre réglementaire. À l'inverse, certains pays ont réussi à faire figurer cette définition dans la loi nationale, et la modifier chamboulerait tout. Marie-Clarté O'Neill a rappelé qu'il y a là une question centrale à régler avant de poursuivre le processus. Des avis de membres dont nous a fait part Arja van Veldhuizen ressort la même impression que les destinataires de la définition sont assez nombreux et qu'il vaut la peine de s'adresser au public, aux politiques, aux financeurs et à tous les partenaires de la sphère muséale, entreprises, scénographes, communicants.

La deuxième question était plus complexe. Résumons-la ainsi : faut-il amender une définition ou tout remettre à plat ? Daniele Jalla a souligné qu'il fallait repartir en toute clarté des objectifs et des enjeux. Nous cherchons l'unité, le consensus, la cohésion, mais il ne faut pas perdre de vue la voie de la raison et le caractère opérationnel d'une définition. Sur le caractère diachronique de cette définition, couvrant le passé mais ayant une portée prospective, l'avis a plutôt été que l'on pourrait choisir comme supports d'autres types de textes, code de déontologie ou même manifeste. De même, la question de la terminologie a été abordée avec une certaine méfiance envers une « novlangue » culturelle : mieux vaut ne pas utiliser dans une telle définition un langage qui se périmé rapidement. Néanmoins, Marie-Clarté O'Neill a fait valoir que la muséologie utilise désormais un vocabulaire que la jeune génération a complètement adopté.

Au sujet du bien-fondé d'une remise à plat de la définition, il a été dit que celle en vigueur n'est pas si ancienne et que l'on n'en a pas encore tiré toutes les conséquences dans les faits,

notamment en ce qui concerne le public ou la prise en compte de la notion de paysage culturel.

Que conserver de la définition actuelle de manière à bien caractériser l'institution ? Daniele Jalla nous propose quatre éléments importants. Il s'agit d'abord de l'identité muséale – « institution » ou « institut » – inscrite dans la permanence et sans but lucratif. Quant à l'objet du musée, c'est le patrimoine culturel au sens le plus large. Les autres éléments à traiter sont la fonction des musées et ses finalités.

Enfin, de la discussion ont émergé quelques mots-clés sur lesquels il serait intéressant de poursuivre, notamment en ce qui concerne la recherche, l'étude et la documentation ; l'éducation et la connaissance sont aussi ressorties comme étant des piliers de l'institution muséale.

Reste par ailleurs une difficulté linguistique, la traduction, qui appelle la vigilance.

*DEUXIEME TABLE-RONDE*  
*COMMENT ELABORER UNE VISION COMMUNE : QU'EST-CE QUI NOUS UNIT ?*  
*PLACE DU CODE DE DEONTOLOGIE...*

*Participants* : Alberto Garlandini, *vice-président d'ICOM international* ; Burçak Madran (*ICMAH*) ; Chedlia Annabi (*ICOM Tunisie*) ; Koré Escobar Zamora (*ICOM Espagne*) ; Alexandre Chevalier (*ICOM Belgique*) ; Elke Kellner (*ICOM Autriche*)

*Modératrice et rapporteure* : Emilie Girard, *directrice scientifique et des collections du MuCem*.

**Alberto Garlandini, vice-président d'ICOM international (en vidéo)** – L'expansion de la pandémie de coronavirus Covid-19 me contraint de rester à Milan mais ne me dissuade pas de m'adresser à vous pour introduire cette très importante table-ronde. Le thème choisi est lié, bien sûr, au débat sur la définition du musée, mais la question est bien plus large, car une association et une communauté professionnelles, quelles qu'elles soient, n'ont d'avenir que si elles sont capables de valoriser leur histoire, leur mémoire et leurs valeurs éthiques communes. Ses membres doivent pouvoir dialoguer, échanger idées et expériences, formuler de nouveaux projets et des objectifs acceptés par tous. Le monde change à une vitesse accélérée, et parallèlement les musées et le travail en leur sein. Je puis dire d'expérience que les membres de l'ICOM ont une vision, des valeurs et des références communes. Ayant eu la chance de travailler sur plusieurs continents et de rencontrer des collègues du monde entier dans de nombreux pays très divers et dans des contextes sociaux, politiques, culturels, religieux, administratifs et économiques très différents, j'ai été heureux de constater que les professionnels des musées, tout en s'exprimant en différents idiomes, partagent une *lingua franca*, celle de la muséologie dans ses variantes et ses différentes approches ; qu'ils vivent les mêmes problèmes, partagent les mêmes aspirations, les mêmes valeurs ; qu'ils se sentent appartenir à une même communauté professionnelle.

Cette vision commune de ce que sont les fonctions spécifiques des musées et les rôles, les responsabilités et les compétences spécifiques de ceux qui y travaillent, voilà ce qui constitue le trésor de l'ICOM, l'unit et l'a transformé en une communauté professionnelle. Ce dénominateur commun doit être mis en valeur et renforcé, et le débat sur la définition du musée doit aider les professionnels à se rassembler pour faire face aux défis de notre temps.

Les deux documents qui expriment le mieux l'identité collective, la vision commune, l'unité de l'ICOM sont les statuts et le code de déontologie pour les musées. Les statuts définissent la mission, les objectifs et les règles de fonctionnement de l'ICOM ; le code de déontologie exprime une vision internationale de la gestion des musées et du patrimoine selon des principes et des pratiques éthiques précis. Le respect du code de déontologie s'impose, bien sûr, aux membres de l'ICOM, et oblige tous les professionnels des musées du monde. Mais parce qu'il est devenu une norme juridique dans un nombre croissant de pays depuis l'adoption de la recommandation de l'Unesco de 2015 concernant la protection et la promotion des musées et des collections, leur diversité et leur rôle dans la société, ce code constitue aussi, désormais, une référence internationale partagée.

Ce n'est pas un hasard si des deux documents qui fondent l'identité de l'organisation contiennent et une définition du musée et une définition de ce que sont les professionnels de musée. En théorie, les deux définitions, parce qu'elles sont interdépendantes, auraient dû être actualisées en même temps ; or, cela a été fait séparément. Les statuts ont été révisés en 2017 ;

l'adoption d'une proposition de nouvelle définition du musée a été reportée à 2022 ; quant à la révision du code de déontologie, elle n'est pas prévue pour l'instant.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent aux participants à la table-ronde : comment assurer la continuité de la vision commune de l'ICOM dans le processus difficile mais nécessaire d'actualisation des documents qui assoient son identité ? Comment s'assurer que les comités participent à la révision ? Comment procéder à cet *aggiornamento* sans remettre en question notre histoire et nos valeurs communes ? L'ICOM doit-il revoir son code de déontologie et si oui, comment procéder ? Sera-t-il fructueux de modifier la définition du musée sans réviser ce code en même temps ? Par quels documents compléter les statuts et le code de déontologie pour renforcer l'identité commune des membres de l'ICOM ? Peut-on imaginer des documents régionaux précisant la vision commune en tenant compte des diversités locales ?

**Emilie Girard, directrice scientifique et des collections du MuCem** – En somme, peut-on modifier la définition du musée sans modifier le code de déontologie qui en est en quelque sorte l'exégèse ? Peut-on actualiser cette définition tout en préservant l'unité de l'ICOM ? Des documents manquent-ils qui pourraient être adjoints aux textes fondateurs ?

**Chedlia Annabi, ICOM Tunisie (via Skype)** – J'ai préparé mon intervention en suivant l'approche inverse : comment élaborer une vision commune de la modification de la définition en se fondant sur le respect du code de déontologie ? Ce qui a été fait l'a été de manière assez preste. Pour commencer, pourquoi a-t-on décidé de modifier cette définition ? On évoque des problèmes muséologiques et épistémologiques, mais ils n'apparaissent nulle part, dans aucun document, et les membres de la base de l'ICOM n'ont fait remonter aucune raison réelle urgente de procéder à un tel changement. Notre but n'est nullement de faire vite : c'est que le résultat atteint renforce le leadership et l'aura de l'ICOM et qu'il soit accepté par une majorité significative des membres.

Or le code de déontologie reprend et développe dans le détail l'éthique, les principes qui font l'essence du musée et les objectifs qu'il vise, y compris le respect des droits humains et celui des communautés et des minorités. Avant d'entamer la réécriture de la définition, que l'on veuille bien relire le code de déontologie, puisque toutes ces notions y figurent ! Le but de la nouvelle définition proposée et qui n'a pas été adoptée est-il de développer, au risque de prêter à confusion, des principes parfaitement énoncés dans le code ? De plus, l'ICOM adhère à toutes les conventions de l'Unesco relatives au patrimoine culturel et naturel, détaillées à l'article 7.2 du code de déontologie, conventions qui trouvent leur source dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Je m'interroge donc : n'y a-t-il pas confusion, dans certaines discussions relatives à la définition du musée, entre vision, objectifs et missions ? La notion d'institution est également détaillée dans le code de déontologie.

Aussi, si une nouvelle approche et une nouvelle définition sont vraiment nécessaires, plusieurs exigences doivent être respectées. La première est d'explicitier par un argumentaire circonstancié les problèmes concrets que pose la définition actuelle du musée, leur nature et leur impact sur le travail muséographique, ainsi que les lacunes et les déficiences qui rendent indispensables une réécriture, laquelle devra impliquer des femmes et des hommes de terrain et non des développeurs de théories.

La seconde exigence est d'instaurer un processus d'enquête démocratique, partant de la base, largement diffusée et assurant une consultation permanente des membres, avec possibilité

pour le MDPP d'apporter ses commentaires, le tout publié sur une plateforme électronique accessible à tous les membres jusqu'à la fin de l'exercice.

Contrairement à ce que semblent penser certains, il ne s'agit pas de « créer », mais de mener une réflexion sérieuse dans un climat serein, et de peser le pour et le contre, puisque la définition engagera une organisation qui, parce qu'elle est la référence mondiale dans le domaine des musées, se doit d'être à la hauteur de sa notoriété et de confirmer son rôle de leader.

Mobiliser autant d'énergies pendant six années pour réécrire une définition, était-ce une réelle priorité, quand on sait les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les musées, problèmes dont certains menacent même leur existence ?

**Elke Kellner, ICOM Autriche (via Skype)** – Le sujet qui nous réunit, vous le savez sans doute, a déjà suscité des réactions de la part d'ICOM Autriche. Notre ancienne présidente a écrit au conseil d'administration de l'ICOM pour exprimer nos préoccupations et l'a fait également à Kyoto. D'autres comités nationaux et internationaux ont heureusement fait de même, et grâce à l'initiative d'ICOM France, nous avons pu repousser la décision. Nous remercions Juliette Raoul-Duval de nous donner l'occasion de poursuivre la discussion ici.

L'ICOM Autriche est favorable à ce qu'une nouvelle définition du musée mentionne des valeurs telles que l'importance du rôle des musées dans la société, l'inclusion, la protection du climat, l'engagement social. Une large majorité de membres de l'ICOM partage probablement ce point de vue. D'autres éléments clés comme le fait que les musées sont des institutions permanentes, et des notions comme celles de patrimoine matériel et immatériel, de collections, d'éducation et de recherche doivent aussi y figurer. Pour nous, toute nouvelle définition doit affirmer que les musées sont différents des autres institutions et organisations. Il y a là une mission essentielle de l'ICOM, organisation internationale de tous les musées, et il importe qu'une large majorité de ses membres s'accorde à ce sujet.

Depuis le report du vote à Kyoto, la présidente Suay Aksoi et le conseil d'administration de l'ICOM sont restés bien silencieux. En janvier, il y a bien eu un message de la présidente sur le site faisant état d'« une nouvelle possibilité d'avancer » mais il laissait nombre de questions dans le vague, mentionnait huit critères éthiques plutôt flous – d'ailleurs, on ne nous y disait même pas qui étaient les nouveaux membres du MDPP, le comité de rédaction. Bref, nous ferons certes de nouvelles propositions, mais la transparence n'est toujours pas au rendez-vous.

J'apprécie donc beaucoup l'initiative d'ICOM France visant à préparer les discussions à venir lors de la réunion de juin. Je nous crois capables de présenter une définition du musée qui conduira l'ICOM dans le XXI<sup>ème</sup> siècle. Lors des discussions qui ont eu lieu à l'assemblée générale, nombre de propositions tout à fait raisonnables ont été avancées et discutées dans un climat de respect mutuel, ce qui donne bon espoir pour la suite. De nombreux membres se sont dit très préoccupés par la nouvelle définition proposée, d'autres ont jugé qu'il fallait vraiment modifier la formulation, beaucoup aussi que cette proposition mettait en grand danger le financement des musées par les gouvernements, et une large majorité a demandé qu'on lui laisse le temps d'en discuter. Cette proposition hâtive de nouvelle définition a pratiquement conduit l'ICOM au bord de la rupture. De mon point de vue, faire le forcing pour organiser une confrontation plutôt que promouvoir la compréhension mutuelle, pour obtenir un vote sans laisser le temps nécessaire à la discussion, relève d'une gouvernance irresponsable. Désormais les membres de l'ICOM et ses comités nationaux et internationaux ont de nouveau la possibilité de trouver une solution ensemble.

Nous devrions, dans un esprit d'ouverture, formuler une nouvelle lettre de mission pour l'ICOM, engager peut-être aussi une révision du code de déontologie. Mais cela demande une discussion approfondie et des formulations prudentes. Encore une fois, nous sommes sans doute tous favorables à des valeurs comme la démocratie, l'inclusion, la protection du climat et l'engagement social, et elles figureront bien sûr dans une nouvelle définition. Mais l'ICOM, en sa qualité d'organisation internationale des musées, doit pouvoir définir clairement ce qu'est un musée et en quoi il diffère d'autres institutions. Il lui faut assumer cette tâche ; à défaut, il perdrait sa fonction d'organe de définition dans le monde des musées.

Pour terminer, j'insiste sur le fait qu'il n'y a pas « eux » d'un côté, « nous » de l'autre. En particulier, il faut refuser fermement toute idée de confrontation entre l'Europe et les autres pays. Une définition du musée doit être facteur d'unité pour les institutions et pour leurs professionnels. Alors, rédigeons-la ensemble.

**Koré Escobar Zamora, ICOM Espagne** – Au nom de l'ICOM Espagne, je présenterai quelques réflexions fondées sur l'introduction d'Alberto Garlandini, qui pose des questions fondamentales sur notre mission. Il nous rappelle que l'ICOM fixe les normes professionnelles et déontologiques pour les activités muséales, émet des recommandations à ce sujet, encourage la formation, la connaissance, la sensibilisation du public.

Mais où en sommes-nous aujourd'hui dans l'application de ces missions ? Selon moi, dans un monde en changement permanent, pluriel, délivré de la distance, nous devons plus que jamais tenir compte des principes de base – non qu'ils soient inamovibles, mais parce qu'ils nous sont le fondement d'un consensus nourri de la reconnaissance de ces notions « universelles » qui nous unissent, nous définissent, sont les racines de notre organisation.

Ces notions, en réalité, figurent déjà dans les têtes de chapitre successives du code de déontologie de l'ICOM : les musées assurent la protection, la documentation et la promotion du patrimoine naturel et culturel de l'humanité ; les musées qui détiennent les collections les conservent dans l'intérêt de la société et de son développement ; les musées détiennent des témoignages de premier ordre pour constituer et approfondir la connaissance ; les musées contribuent à la connaissance, à la compréhension et à la gestion du patrimoine naturel et culturel ; les ressources des musées offrent des possibilités d'autres services et avantages publics ; les musées travaillent en étroite coopération avec les communautés d'où proviennent les collections, ainsi qu'avec les communautés qu'ils servent.

En outre, le code se présente comme « une norme minimale pour les musées », ce qui invite moins à une modification qu'à un développement, une révision qui ne conduirait pas à franchir les lignes rouges fixées lors de la fondation de l'organisation. Pour nous, débattre, analyser, dialoguer sont nécessaires pour continuer à assumer notre mission dans la société actuelle, mais le débat ne saurait se fonder sur des courants intellectuels passagers, sur le politiquement correct, mais sur cette base universelle minimale qui fait le musée ce qu'il est et le différencie d'autres institutions selon les propres termes de l'ICOM – à savoir sa permanence, la conservation de collections ayant valeur culturelle et exposées pour remplir certaines fonctions, qui les distinguent justement d'autres institutions qui se consacrent également au patrimoine culturel.

Si vraiment nous ne nous sentons plus capables de défendre ces principes élémentaires, si une majorité d'entre nous pensent qu'il ne fait plus sens de parler de musées, qu'il vaut mieux diluer ou cacher le terme en l'associant à toutes sortes d'autres entreprises à portée sociale ou civique, peut-être devrions-nous alors nous interroger en toute sincérité et modifier nos documents fondateurs, notre mission, notre définition. Alors, sans doute, ne serions-nous plus l'ICOM, mais quelque chose d'autre. Aux yeux du comité espagnol, ce serait un changement

total. Nous sommes favorables à la discussion, mais tenons aux principes fondamentaux qui définissent le musée comme une institution spécifique.

**Burçak Madran, ICOM Turquie** – Je me demande pour commencer pourquoi aucun membre du MDPP2, le nouveau comité de rédaction, n'est présent ici.

**Juliette Raoul-Duval** – Tous ont été invités.

**Burçak Madran** – Je sais que vous avez invité tout le monde, et franchement, à leur place, j'aurais vraiment été curieux de savoir de quoi cette assemblée parle ! De même, pourquoi n'y a-t-il aucun membre de comité national ou international qui, à Kyoto, s'est prononcé en faveur d'une nouvelle définition du musée ? Les questions soulevées par Alberto Garlandini sont une très bonne base, mais si on ne peut pas dialoguer entre membres ayant différents points de vue, on n'arrivera à rien. Je veux bien détailler ma position et celle de l'ICOM Turquie, mais je sais déjà que nous sommes d'accord entre nous, tandis qu'à Kyoto d'autres groupes présentaient d'autres points de vue, ce qui permettait des débats plus enrichissants.

Dès lors, comment actualiser nos documents, avec quelle méthode de travail ? Nous sommes en train de le faire ici. Pendant trois ans, personne n'a envoyé de document, puis tout à coup on a proposé une nouvelle définition ; la réaction a été de dire qu'on ne pouvait pas voter dans ces conditions, que ce n'était pas démocratique, qu'on n'était pas au courant. Les comités ont commencé à lancer des enquêtes, interroger leurs membres... à croire que cette proposition était un coup monté pour les faire bouger un peu ! Nous avons commencé à définir une méthodologie permettant aux membres de s'exprimer pour décider tous ensemble. Il n'y a pas à faire plus : une fois que les comités nationaux et internationaux auront terminé leurs enquêtes et transmis leurs rapports à tous – pas seulement aux autorités centrales de l'ICOM –, le MDPP deviendra un simple secrétariat qui rassemblera ces informations et en tirera ce qui correspond à l'avis des membres. Ce sera un vrai exercice démocratique : la majorité l'emportera et les tenants d'une autre conception attendront leur tour. Nous avons fait ce qu'il faut faire, attendons d'en recueillir les fruits.

**Alexandre Chevallier, ICOM Belgique** – Effectivement, il nous a semblé, en Belgique, tout à fait extraordinaire que pendant deux ans aient eu lieu des enquêtes sur internet, des ateliers, des réunions, sans qu'on sache qui a répondu quoi et au nom de qui, puisque l'on a tout mis dans un chapeau d'où est sorti, par un coup de baguette magique, un résultat fin juillet 2019. Il est vraiment inadmissible que des professionnels n'aient aucune méthodologie pour développer une réflexion. Pour reprendre cette réflexion ensemble, la première chose est sans doute de rétablir la transparence, de façon à savoir qui fait quoi et comment. J'apprends aujourd'hui que Juliette Raoul-Duval, Marie-Clarté O'Neill et Luc Eekhout sont membres du MDPP2. Mais qui sont les autres ? Pourquoi tant de secret ? Quelle méthodologie vont-ils proposer ? En premier lieu, la définition actuelle doit être analysée : a-t-on besoin de la changer ? Peut-être la réponse sera-t-elle que non ou qu'il suffit de quelques ajouts et on s'en tiendra là. À ne pas agir ainsi, on crée des suspicions et on laisse croire à de vilains secrets ou une tentative de coup d'État. Peut-être n'est-ce pas le cas, mais sans davantage de transparence, on pourra continuer à le penser. La première étape est donc, désormais, de communiquer. Malheureusement, cela semble mal parti pour ce qui est du MDPP2, ainsi que du secrétariat et de la présidence.

Seconde question, que faut-il mettre à jour ? Le code de déontologie également ? Nous disposons d'une base, la définition du musée comme le lieu dans lequel nous travaillons. Il faut lui assigner un objet, mais aussi définir la manière de travailler. Sur ce point, le code de déontologie est déjà plus avancé que la définition elle-même et, en quelque sorte, la définition est en train de rattraper cette avance du code de déontologie sur la manière de travailler au musée. Celle-ci évolue, c'est vrai. Mais l'enquête ICOFOM montre que les piliers essentiels

sont maintenus et plébiscités par ceux qui ont répondu aux questionnaires. Peut-être, cependant, la formulation devrait-elle évoluer pour refléter les modifications de l'usage, non la fonction première de ce qu'est un musée. Donc, commençons par nous interroger sur la définition, et ensuite sur le code de déontologie. Il est certain que des ajouts et des précisions sont nécessaires pour certaines catégories comme le musée militant : jusqu'où des professionnels peuvent-ils aller sans outrepasser une neutralité, ou une objectivité – sachant qu'une majorité est tentée de décrire ainsi sa propre subjectivité ?

Faut-il, nous demande Alberto Garlandini, ajouter de nouveaux documents, par exemple une lettre de mission, une nouvelle vision ? Cette mission est définie à l'article 2 des statuts. Peut-être peut-on la compléter. La vision est définie à l'article 3. Faut-il alors ajouter des documents à portée régionale, et ainsi créer des particularismes ? J'aurais tendance à dire « non », afin de mettre l'accent sur ce qui nous unit. Néanmoins, il existe déjà un autre code, pour les muséums d'histoire naturelle, dont les professionnels sont soumis à des conventions internationales spécifiques qui ne concernent pas les musées d'art ou d'ethnographie. Mais ces derniers ont été confrontés depuis une quinzaine d'années aux demandes de restitution ou de cogestion par les communautés d'origine des objets qu'ils conservent. Dès lors, peut-être un code spécifique de déontologie professionnelle serait-il indiqué pour les musées d'ethnographie soumis à de telles demandes et qui semblent être à l'origine de la proposition de nouvelle définition,

**Daniele Jalla** – L'ICOM, structure à caractère présidentiel, n'est pas une organisation véritablement démocratique – et depuis longtemps. La fracture très préoccupante constatée à Kyoto a donné à penser que la fin de l'organisation était venue...

**Juliette Raoul-Duval** – C'est pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui.

**Daniele Jalla** – En effet, pour exercer un contre-pouvoir que l'on peut parfaitement intégrer aux règles de l'ICOM : celui des comités nationaux. L'ICOM a changé de nature en 1974, quand de club il est devenu une organisation internationale. Cette mutation demande un autre fonctionnement dans laquelle la communication ne se fera pas forcément du haut vers le bas. Rien n'empêche des réunions comme celle d'aujourd'hui, et il faut profiter de cette occasion pour créer un réseau informel stable à même de diffuser une information horizontale, contre-pouvoir dans une organisation objectivement dictatoriale.

**Alberto Garlandini** (*via Skype*) – Les temps sont rudes pour les musées. Je ne fais pas allusion à la pandémie mais aux difficultés qu'ils affrontent partout dans le monde et aux changements auxquels ils doivent faire face. Dans ce contexte, l'objectif de nos discussions doit être de déterminer ce qui rend les musées et les professionnels des musées pertinents à l'époque contemporaine – et on ne peut être pertinents que si l'on est capable d'être unis pour affronter ces défis. Aussi, dans le débat sur la définition du musée et sur le code de déontologie, nous devons nous abstraire de nos différends idéologiques pour nous focaliser sur ce qui nous unit, sur ce qui est spécifique aux musées et non sur ce qui les divise. Seule la compréhension réciproque nous permettra de parvenir à des conclusions efficaces. Pour définir notre dénominateur commun, nous devons être ouverts aux opinions des autres ; jusqu'à présent, cela n'a pas été le cas. Cela doit nous conduire à traiter non seulement de la définition du musée mais aussi des aspects éthiques et du management.

**Arja van Veldhuizen** – La proposition de nouvelle définition suscite une grande empathie de la part des professionnels des musées néerlandais mais aussi de nombreuses critiques. Je pense que la majorité des soixante-dix membres de notre comité national présents à Kyoto



était favorable à la proposition, mais il est difficile d'en être sûr car beaucoup d'entre eux n'ont pas exprimé leur opinion. J'admire l'énergie qui anime nos collègues très favorables à la nouvelle définition proposée. Que l'on soit ou que l'on ne soit pas d'accord avec eux sur le fond, c'est principalement la nouvelle génération ; on ne peut se passer de son énergie, dont j'aimerais beaucoup qu'elle trouve sa place dans cette discussion, mais j'ignore comment nous pouvons nous l'adjoindre.

**Regine Schulz, présidente du Conseil consultatif de l'ICOM** – À mon sens, le problème n'était pas la proposition de nouvelle définition, qui contenait des idées intéressantes, mais le fait que le conseil d'administration ait été saisi du texte et l'ait présenté à l'assemblée générale extraordinaire sans avoir prévu la possibilité d'amendements ; voilà ce qui provoqué tant de frustrations et de colère, des deux côtés. Nombre d'entre nous ont été interloqués et choqués par le procédé. Des avis contraires ont été exprimés sur le texte ; beaucoup étaient pour, d'autres étaient contre ; très bien ! Il fallait le soumettre à débat au sein des comités nationaux et internationaux, mais cela n'a pas été possible. Le conseil d'administration de l'ICOM a commis l'erreur de ne pas se rendre compte qu'aucun champ n'était laissé à des amendements. Il en est résulté une discussion qui a commencé par être énergique, ce qui est bien, pour finir par être très agressive, ce qui l'est beaucoup moins.

Cette approche n'est pas constructive. Nous devons maintenant envisager les choses selon une autre perspective que celle qui a prévalu au cours des deux dernières décennies mais nous devons aussi envisager les conséquences que peut emporter une définition ainsi révisée ; sachez que des collègues iraniens sont venus me dire, très choqués : « Si c'est cela la nouvelle définition du musée retenue par l'ICOM, nous quittons l'organisation ». Nous devons réfléchir à qui nous sommes et à ce que la définition des musées signifie pour notre identité. Il nous faut certes habiter notre siècle et ne pas toujours nous tourner vers le passé, mais nous devons aussi nous rappeler que les comités nationaux représentent des pays extrêmement différents sur tous les plans. Dans ce contexte, jusqu'où pouvons-nous pousser l'idée d'une proposition de définition politique ? Je suis heureuse que la décision ait été prise de reporter la mise aux voix d'un texte. Nous avons jusqu'à 2021 pour parvenir à une définition qui convienne à la majorité des membres, et si ce délai ne suffit pas, on l'étendra encore ; c'est essentiel. Il est urgent d'écouter les membres, dont les avis diffèrent grandement.

Nous ne devons pas centrer nos réflexions uniquement sur nous-mêmes mais privilégier une approche qui nous fonde en une communauté réelle protégeant ceux de nos collègues qui, au Yémen ou au Soudan par exemple, ne sont pas dans une situation aussi confortable que nous le sommes en France ou en Allemagne, et aussi ceux qui ne peuvent voyager car leurs musées, jugés poussiéreux et sans intérêt, n'ont plus de subventions. Il nous faut montrer à l'extérieur que nos musées ne sont pas poussiéreux mais pertinents. La discussion engagée peut être utile à cet effort collectif et nous faire avancer, à condition qu'elle soit loyale et que chacun admette que d'autres idées que les siennes peuvent s'exprimer.

**Alexandre Chevalier** – J'invite les membres du MDPP2 ici présents à rendre publique la méthodologie qui sera suivie. En l'état, les comités nationaux sont invités à rendre leurs propositions et commentaires avant le mois d'août prochain – après quoi, un comité composé de quelques personnes aura le même poids qu'un comité national de 4 000 membres ? Pour moi, et je pense ne pas être le seul, il y a là un sérieux problème. La première étape est de faire savoir qui siège au MDPP2, puis de dire quelle sera la méthode suivie ; ensuite seulement pourra-t-on commencer à travailler.

**François Mairesse** – Lorsqu'en 2016 Jette Sandahl, présidente du MDPP, a fait son premier discours, la méthodologie semblait claire et précise ; puis tout s'est joué en quelques minutes, dans les dernières semaines, après que la proposition de définition est apparue presque comme par magie. Il faut dire aussi que ce n'est pas parce que l'on définit une méthodologie qu'elle s'accomplit à tout coup. Les présentations qui ont eu lieu ce matin ont montré la différence fondamentale entre une définition et une réflexion sur des valeurs ou une mission. La mission de la BBC est ainsi définie : « *To act in the public interest, serving all audiences through the provision of impartial, high-quality and distinctive output and services which inform, educate and entertain* » – « Agir dans l'intérêt général en servant tous les publics, pour informer, éduquer et divertir par une programmation impartiale et de haute qualité ». On ne mentionne même pas qu'il s'agit d'une entreprise audiovisuelle ! On est dans deux registres qui n'ont rien à voir. Certains principes, pour être anciens, sont toujours stables et constituent des références importantes, pour lesquelles les transformations ne sont pas les plus fondamentales ; ce n'est pas parce que l'on veut redéfinir la notion de repas que l'on doit redéfinir ce qu'est une table ! Il ne faut pas se tromper de débat. Depuis trois ans, sinon six, on amalgame deux réflexions entièrement différentes ; il en découle les difficultés que l'on connaît.

**Emilie Girard** – Je remercie tous les orateurs, qu'ils aient pu être présents ou qu'ils aient participé aux débats grâce à des moyens techniques.